

*En ce mois de septembre, la vie scolaire reprend ses droits, bien que toujours encadrée dans un protocole sanitaire dont chacun comprend la nécessité. Avec elle, c'est la « vie tout court » qui retrouve peu à peu son cours normal. Le monde associatif, lui aussi, a repris ses activités. Et la normalisation progressive des circuits économiques nous permet désormais d'enclencher des projets longtemps différés par la force des choses. Nous avons tout lieu de nous en réjouir.*

## Rentrée sereine et sous le soleil à l'école de Lavernay

La formule résume le sentiment de **Benoit BARDEY**, son Directeur, quelques jours après la reprise des cours pour la nouvelle année scolaire 2021/2022.



Contrairement à la rentrée précédente, les élèves - exceptés les petits du CP - sont cette fois familiarisés au protocole sanitaire, et notamment au port du masque. Mais ils n'en apprécient pas moins la plus grande souplesse autorisée pour les activités d'extérieur.

Pour cette nouvelle promotion, l'effectif est en légère augmentation, avec un total de 104 élèves (contre 100 en 2020), répartis comme suit : **24** CP-CE1, **25** CE1-CE2, **27** CE2-CM1, **28** CM1-CM2.

Les parents ont, pour leur part, été invités à une soirée d'information le jeudi 16 septembre, dans la salle polyvalente, ce qui leur a permis d'échanger entre eux et avec les professeurs.

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations à tous les acteurs de cette rentrée et souhaite les meilleurs résultats aux élèves.

## Conseil Municipal des Jeunes



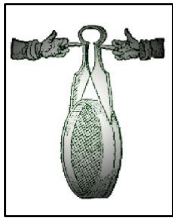
Si la crise sanitaire a décalé le démarrage de l'opération, la volonté d'aboutir reste tout aussi forte. A cet effet, tous les jeunes de Lavernay, âgés de 11 à 16 ans, sont invités à une première réunion d'information le vendredi 15 Octobre à 20 heures, salle de la mairie.

## Partager le jardinage et la récolte

C'est ce qu'aimerait pouvoir faire sur ses 30 ares de terre (au 29 de la rue du Bochet), **Claude BOUCARD**, toujours dynamique et motivé bien qu'il ait franchi le cap des 75 ans, ... mais un peu atteint par la fatigue face à l'ampleur de la tâche.

Jeune ou moins jeune, expérimenté ou pas, jardinier ou jardinière, pas de préférence pour lui, pourvu que le travail et les résultats soient partagés dans la bonne humeur. « Pas de soucis », tient-il à préciser, « j'ai les outils ».

Pour le contacter, appeler au **06 76 39 98 04**.



**L'Assemblée générale des Vire-tamis se déroulera le jeudi 30 septembre à 20 heures dans la salle de la mairie.**

Au programme : le bilan des activités de l'année écoulée, les projets 2021 et 2022, et l'élection de 1/3 des membres du conseil d'administration.

Prochains événements (pour plus de détails, cf. document déposé en boîte aux lettres)

Date	Événement
26/09/2021	Journée pêche à l'étang Clerget
10/10/2021	Fête de la soupe, de la nature et de l'environnement
20/11/2021	Soirée accords mets et vins
18/12/2021	Fêtons Noël
16/01/2022	Fêtons les rois

### Beauvau de la sécurité : les associations d'élus locaux interviennent



Dans le cadre de cette opération, qui s'est clôturée le 14 septembre après une série de huit tables rondes thématiques, les associations d'élus locaux ont rappelé **le rôle pivot des maires** qui doit être réaffirmé dans la mise en œuvre des politiques de sécurité.

Elles ont aussi indiqué qu'il appartient à l'Etat d'assurer la sécurité de la population, en tout temps et en tout lieu, avec les forces de police et de gendarmerie. Cette protection de nos compatriotes doit s'effectuer sur l'intégralité du territoire : *urbain, périurbain, rural, quartiers sensibles, zones d'affluence touristique, outre-mer.*

Pour plus d'efficacité, elles ont formulé **18 propositions à travers 3 axes** :

- Mieux associer les élus à la stratégie nationale de sécurité.
- Renforcer la décentralisation des politiques de sécurité.
- Conforter et enrichir le lien Forces de Sécurité Intérieure (FSI) - Nation.



### Des clips pédagogiques pour expliquer le rôle des communes et de leurs intercommunalités

Afin de présenter l'organisation, les compétences et le fonctionnement de la commune et de l'intercommunalité, l'Association des Maires de France (AMF) a réalisé plusieurs clips pédagogiques à destination du grand public.

Ces clips répondent aux principales questions que les citoyens peuvent se poser : *Qu'est-ce que la commune, l'intercommunalité ? Comment fonctionnent-elles ? Quelles sont les responsabilités d'un maire, celles d'un président d'intercommunalité ? Quelle est la complémentarité de leurs actions ?*

L'A.M.F. rappelle que la commune organise, directement ou indirectement, un grand nombre de services publics locaux et contribue à améliorer le cadre de vie des habitants. Cependant, pour mieux exercer leurs compétences, mutualiser leurs moyens financiers et humains, gagner en efficacité sans perdre en proximité, elles se rassemblent au sein d'intercommunalités.

Vous pouvez accéder à ces clips via le site de Lavernay [www.lavernay.fr](http://www.lavernay.fr) ou directement à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=d1SUB4DxJyM&t=2s>